



Annexe N°IV Observation n°5

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Clermont-le-Fort (31)

Commune de Clermont-le-Fort (31)

ANNEXE – INVESTIGATION NATURALISTE



Elaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Clermont-le-Fort (31)

Commune de Clermont-le-Fort (31)

Annexe – Investigation naturaliste

VERSION	DESCRIPTION	ÉTABLI(E) PAR	APPROUVÉ(E) PAR	DATE
1	Etablissement du document	SMT	CMS	Avril 2025
ARTELIA – Agence Pyrénées-Gascogne Hélioparc – Bâtiment Marie Curie – 11 Boulevard Lucien Favre - 64000 Pau – TEL : 05 59 84 23 50				

SOMMAIRE

1. ETAT INITIAL SUR LES ZONES IDENTIFIÉES COMME À ENJEU URBAIN	3
1.1. METHODOLOGIE ET CONTEXTE GENERAL	3
1.2. SECTEUR 1 : QUARTIER DES FRAYSES	5
1.2.1.DESCRIPTION DU SITE.....	5
1.2.2.ENJEUX DU SITE.....	6
1.3. SECTEUR 2 : LE FORT.....	8
1.3.1.DESCRIPTION DU SITE.....	8
1.3.2.ENJEUX DU SITE.....	9
1.4. SECTEUR 3 : SITE DU CEMEX	11
1.4.1.DESCRIPTION DU SITE.....	11
1.4.2.ENJEUX DU SITE.....	13
1.5. SECTEUR 4 : ZA RIVEROTTE.....	14
1.5.1.DESCRIPTION DU SITE.....	14
1.5.2.ENJEUX DU SITE.....	16
1.6. SECTEUR 5 : QUARTIER DE LESPOURIT.....	17
1.6.1.DESCRIPTION DU SITE.....	17
1.6.2.ENJEUX DU SITE.....	18

FIGURES

Figure 1 – Localisation des secteurs	4
Figure 2 - Localisation du secteur étudié.....	5
Figure 3 - Localisation des enjeux écologiques sur le secteur 1	7
Figure 4 - Localisation du secteur étudié.....	8
Figure 5 - Localisation des enjeux écologiques sur le secteur 2	10
Figure 6 - Localisation du secteur étudié.....	11
Figure 7 - Localisation des enjeux écologiques sur le secteur 3	13
Figure 8 - Localisation du secteur étudié.....	14
Figure 9 - Localisation des enjeux écologiques sur le secteur 4	16
Figure 10 - Localisation du secteur étudié.....	17
Figure 11 - Localisation des enjeux écologiques sur le secteur 5	19

1. ETAT INITIAL SUR LES ZONES IDENTIFIEES COMME A ENJEU URBAIN

1.1. METHODOLOGIE ET CONTEXTE GENERAL

Dans le cadre de l'évaluation environnementale, le PLU doit présenter les caractéristiques des secteurs susceptibles d'être touchés de manière significative par le projet de développement.

Après l'étude des potentialités écologiques générales, les secteurs de développement urbains envisagés dans le futur PLU ont fait l'objet d'une analyse fine.

La commune de Clermont-le-Fort se situe dans le département de la Haute-Garonne. Elle est coupée en deux par l'Ariège, à quelques kilomètres en amont de la confluence de cette dernière avec la Garonne. Elle occupe une place de transition entre la plaine de l'Ariège (en rive gauche, à l'ouest) et les coteaux du Lauragais (au nord).

Le bourg est établi au pied des coteaux, au niveau de la confluence entre la Lèze et l'Ariège.

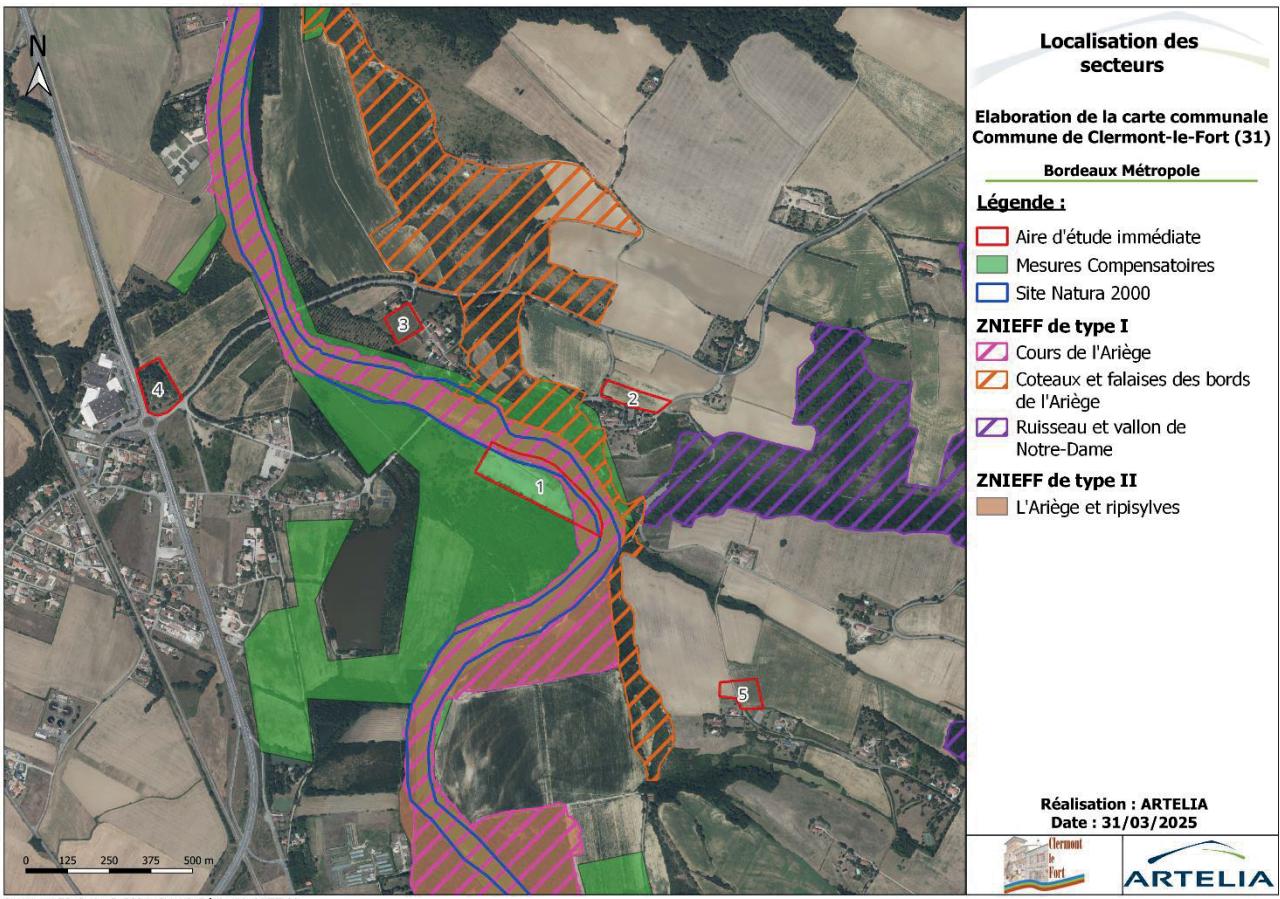
Le contexte paysager de la commune est très agricole (cultures), avec des boisements alluviaux (ripisylve) en bordure des cours d'eau.

Le cours d'eau de l'Ariège et ses abords sont concernés par plusieurs zonages d'inventaire et de protection :

- La Zone spéciale de conservation (ZSC) : FR7301822 « **Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste** » ;
- La ZNIEFF de type II : 730012132 « **L'Ariège et ses ripisylve** » ;
- La ZNIEFF de type I : 730010232 « **Cours de l'Ariège** » ;
- La ZNIEFF de type I : 730010266 « **Coteaux et falaises des bords de l'Ariège** » ;
- La ZNIEFF de type I : 730030382 « **Ruisseau et vallon de Notre-Dame** » ;
- La zone de compensation pour le projet de la ZA de Bordeblanque ;
- L'arrêté de protection de Biotope : FR3800264 « **Biotopes nécessaires à la reproduction, à l'alimentation, au repos et à la survie de poissons migrateurs sur la Garonne, l'Ariège, l'Hers Vif et le Salat** » ;
- La Réserve Naturelle régionale Confluence Garonne Ariège.

Au total, 5 sites ont été étudiés. Ils sont situés sur la commune de Clermont-le-Fort, aux abords de l'Ariège.

La visite de terrain a eu lieu le 12 mars 2025 par temps nuageux et froid.



Sources : BD Ortho® 2024, Scan® Régional, ARTELIA

Figure 1 – Localisation des secteurs

1.2. SECTEUR 1 : QUARTIER DES FRAYSES

1.2.1. Description du site

Le contexte topographique des alentours est vallonné. Le site est situé le long du chemin des Frayses, dans la plaine de l'Ariège. Il est constitué d'anciennes maisons implantées en front de rue.



Figure 2 - Localisation du secteur étudié



Illustration 1 - Vue générale du site depuis le nord-est

Le site est composé d'un seul tenant. Il s'agit d'une parcelle agricole certainement pâturée par moment, en cours d'enrichissement lors de la visite du 12 mars 2025.

Les habitats naturels identifiés sur le secteur sont :

- E2.11 – Pâtures ininterrompus ;
- FA.4 – Haies d'espèces indigènes pauvres en espèces.

Ci-dessous, la liste de quelques espèces floristiques présentes lors de la visite sur la prairie de pâturage et dans la haie :

- Prairie de pâturage : *Plantago lanceolata* (Plantain lancéolé), *Dipsacus fullonum* (Cardère commune), *Holcus lanatus* (Houlque laineuse), *Dactylis glomerata* (Dactyle aggloméré), *Rubus sp* (Ronce), ...
- Haie : *Rubus sp* (Ronce), *Laurus nobilis* (Laurier sauce), ...

Concernant la faune, plusieurs espèces ont été identifiées au niveau de la haie ainsi que des milieux arborés limitrophes : la Mésange charbonnière, le Pouillot véloce, le Rougegorge familier et la Mésange bleue. De manière générale, ces espèces, bien que protégées pour certaines, sont relativement communes sur le territoire.

Il est à noter que les conditions météorologiques lors de la sortie n'étant pas optimales, d'autres espèces sont également susceptibles de nicher sur les milieux arborés. Par ailleurs, la seule sortie réalisée ne permet pas d'être exhaustif sur les espèces faunistiques et floristiques présentes.

1.2.2. Enjeux du site

Aucun enjeu écologique notable n'est à signaler sur la prairie de pâturage que ce soit en termes d'habitat, d'habitat d'espèce protégée ou plus globalement à l'échelle du paysage local (au sens écologique du terme).

Concernant la haie, plusieurs espèces patrimoniales protégées à l'échelle nationale ont été observées (Mésange bleue, Mésange charbonnière, Pouillot véloce, Rougegorge familier). De manière générale, les haies jouent un rôle majeur dans la trame verte puisqu'elles servent de corridors écologiques pour de nombreuses espèces. Un enjeu significatif de

conservation est donc associé à ses milieux pour lesquels il est préconisé de laisser les haies se développer naturellement sans entretien particulier.



Figure 3 - Localisation des enjeux écologiques sur le secteur 1